

## SERVICE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Nos réf. : RB/DE/SM/2010/03-50  
Affaire suivie par Sylvie MONASSIER  
Tél. : 04.72.49.52.31  
Fax : 04.37.20.16.25  
demopart@mairie-grigny69.fr

Destinataires : membres du conseil  
associatif

Conseil associatif

### CONSEIL ASSOCIATIF COMPTE RENDU DE LA REUNION DU JEUDI 25 MARS 2010, TENUE EN MAIRIE À 18 H 30

**Étaient présents :**

**Élus :** MME Angèle MASALA, M. Daniel ROYER

**Service démocratie participative :** MME Sylvie MONASSIER

**Membres :** MMES Arlette JALOUNEIX (Le Nautile), Virgine SAUVAT (Grigny Évolution Gym), Paula GARCIA (Football Club)  
MM. Alain LE SCOUR (Tennis Club), Francis PALANDRE (Amicale Laïque), Jean-Pierre COLIN (VIVé), Danton ROGIER, André DARTOIS (Pétanque du GORET), Ilyas KOYMEN (Vie Libre et Pétanque du Goret), Jean-Baptiste GAFFINO (habitant « ressources »)

**Excusés :** MME Jacqueline PANDOLFI (Judo Club), MM. Christian GOUBERT (Le Citoyen), Michel CHIROUZE (Joyeuse Boule)

**Ordre du jour :**

- Implantation d'une nouvelle aire de jeux.
- Projet du stade multisports.
- Suivi des demandes.
- Propositions au budget participatif 2011.
- Questions diverses.

A l'occasion de la présence d'une nouvelle personne, chaque membre se présente. Les élus remercient la participation de chacun.

**Implantation d'une nouvelle aire de jeux :**

Lors de la mise aux voix du budget participatif 2010, l'implantation d'une nouvelle aire de jeux, dont le lieu reste à définir, a été votée. Aussi, il est précisé que l'enveloppe budgétaire peut éventuellement servir à rénover et à compléter les aires de jeux existantes. Pour recueillir l'expression des besoins et les idées des habitants, il a été décidé de créer un groupe de travail avec des habitants volontaires et les services municipaux (techniques, politique de la Ville, démocratie participative) et des élus. Aucune personne présente n'a souhaité rejoindre le groupe de travail. Mais d'autres personnes peuvent se faire connaître, dès que possible, auprès du service démocratie participative.



### **Projet du stade multisports :**

Il est précisé que le stade multisports est un espace de jeux clos conçu pour les jeunes (16-25 ans) avec des horaires d'ouverture, permettant la pratique de multiples activités sportives. Le principe de l'implantation d'une telle structure a été adopté lors de la soirée de vote du budget participatif 2010. Toutefois, aucune enveloppe budgétaire n'a été votée. Pour l'élaboration du budget, il reste à définir le lieu et le choix des équipements, qui détermineront le montant des subventions alloué à la commune. Pour la réalisation de ce projet, la commune demande donc l'inscription de personnes volontaires pour participer au groupe de travail ou bien de faire suivre cette proposition, plus particulièrement, à destination des jeunes. Aucune personne présente n'a souhaité rejoindre le groupe de travail. Mais d'autres personnes peuvent se faire connaître, dès que possible, auprès du service démocratie participative.

### **Suivi des demandes :**

Cf. tableau ci-joint.

En ce qui concerne la remarque sur le manque de fléchage sur la commune, signalé lors du précédent conseil par certaines associations, de manière à être plus facilement localisées, il est proposé à chaque Président concerné d'adresser une demande écrite en mairie afin qu'elle soit étudiée. Le Grand Lyon a effectué en partie le jalonnement directionnel de la Ville. Un recensement des besoins est en cours.

### **Propositions au budget participatif 2011 :**

*Association le Secours Populaire Français :*

il est demandé :

- la mise en place d'une signalétique au niveau de la Maison de la Formation et au carrefour de la rue de la République, afin de rendre les locaux plus accessibles.
- la pose d'un panneau d'affichage grillagé sur la porte d'accès en bois (côté promenade des Cerisiers). Le panneau actuel étant abîmé et soumis aux intempéries.

Ces propositions jugées comme « petits travaux » ne nécessitent pas l'inscription à la mise aux voix du budget participatif 2011. Elles feront l'objet d'une estimation de devis par les services techniques municipaux.

*Association la Joyeuse Boule :*

il est demandé de revoir, si possible, l'installation électrique de l'éclairage des jeux de boules car celle-ci ne correspond plus aux normes actuelles.

Proposition retenue pour l'inscription au budget participatif 2011. Il est précisé qu'un diagnostic sur l'éclairage public de la commune sera effectué par le SINGERLY.

### **Questions diverses :**

Tennis Club : il est demandé si les candélabres existants seront récupérés lors des travaux de la couverture des tennis. Le matériel sera conservé par la commune pour être éventuellement réutilisé dans un autre secteur.

Pétanque du goret : malgré l'aménagement récent, le terrain de jeu est peu éclairé. Sont évoquées plusieurs pistes : le remplacement des ampoules existantes par d'autres plus puissantes, la modification de l'orientation des ampoules... Aussi, il est signalé la présence de tags sur le mur du bâtiment. Ce fléau s'étend. D'ailleurs, depuis la pose d'une caméra au Centre Edmond Chervet, il est remarqué une grosse amélioration mais l'installation supplémentaire de caméras n'est pas prévue au budget. La procédure pour déclarer le sinistre est indiquée : dépôt de plainte accompagné de photos auprès de la Police Municipale → prise en charge par l'assurance de la Ville.

Stade Hoeckel : il est signalé que le stade reste éclairé tard le soir alors qu'il n'y a aucun entraînement et que les candélabres sont également allumés très tôt le matin. Une réflexion s'est alors engagée pour la mise en place d'une minuterie au stade

mais cet aménagement n'est actuellement pas prévu dans le budget. Cependant, une fois les entraînements terminés, le gardien a la charge d'éteindre les lumières. En ce qui concerne les candélabres, il est proposé de décaler le déclenchement automatique de l'éclairage un peu plus tard.

Centre Edmond Chervet : Est réitérée la demande de mise en place d'une boîte d'acheminement du courrier sur le parking du Centre Edmond Chervet. Il est rappelé que la Poste ne souhaite pas l'installer sur ce parking mais plutôt sur le parking rue Victor Hugo appartenant à l'OPAC, qui doit donner son autorisation.

Gymnase Favier : il est signalé le manque de chauffage dans le gymnase lors des entraînements. Il faut souligner que cet hiver a été très rigoureux ce qui a accentué ce désagrément. La chaudière a été changée à trois reprises, la commune est en attente du diagnostic de l'expert.

Tarifs des salles municipales : il est indiqué que pour la première manifestation festive la salle est mise gracieusement à disposition des associations grignerotes et ceci une fois par an. Les suivantes seront à régler. Il est précisé que les réservations liées aux réunions de travail ne seront pas facturées. Le prêt de salles aux associations non grignerotes ne sera plus accepté.

Locaux de l'association ViVé : le robinet d'eau chaude goutte. Les services municipaux interviendront.

Grigny Évolution Gym : il est signalé que la sono de la Ville fonctionne de moins en moins bien et que l'association envisage d'en louer une pour son gala qui aura lieu au mois de juin 2010. Le remplacement de ce matériel n'étant pas prévu au budget, le service municipal Sports/Vie associative se rapprochera du Centre Social pour solliciter le prêt éventuel de leur sono qui fonctionne très bien.

Création d'une nouvelle association : l'habitant « ressources » informe qu'une nouvelle association « Arti'Mad Racing Team » a été créée. Cette association a pour objet de réunir des passionnés de sport mécanique autour d'un pilote de moto sur circuit. Le siège social se situe : 5 rue Emmanuel Rolland, 69520 GRIGNY. Le bar de la Renaissance à Grigny accueille certaines réunions de l'association, en qualité de partenaire.

Pour information, il est précisé que toutes les demandes relatives aux installations sportives (problème de matériel, créneaux horaires, petites interventions, etc...) doivent passer par le service municipal Sports/Vie associative. D'autre part, l'aménagement de la couverture des tennis va commencer. Grâce à cet équipement, vont être libérés des créneaux horaires dans les gymnases. Le service municipal Sports/Vie associative adressera un courrier aux associations pour informer de la libération des créneaux horaires.

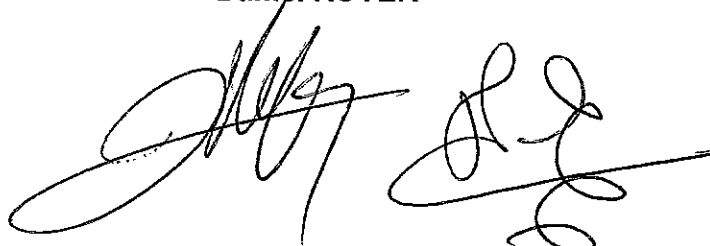
Il est rappelé les deux invitations suivantes :

- vote du budget → 30/03/2010 à 18 h 30 en Mairie,
- conseil associatif exceptionnel → 02/04/2010 à la salle Jean Macé.

**Prochaine réunion :**  
**Jeudi 27 mai 2010 à 18 h 30 à la salle Dutartre**

**Le 31 mars 2010**

**Angèle MASALA  
Daniel ROYER**



## SUIVI DES DEMANDES CONSEIL ASSOCIATIF DU 28/01/2010

(Les copies des courriers et mails sont disponibles au service démocratie participative)

### Réponses présentées au CA du 25/03/2010

N° ticket	Date de la demande	Nom de l'association	Demandes	Réponses
mail	03/02/10	////////////////////	Il est signalé que le nouveau calendrier des réservations de salles pour l'année 2010, n'est pas très explicite (il est sur plusieurs pages avec de petites écritures).	La nouvelle présentation est due à l'informatisation de la gestion des salles. Toutefois, l'information a été transmise au responsable. La présentation des calendriers pourra être réétudiée pour 2011.
714	02/02/10	Associations	Les membres associatifs signalent que certaines associations ne sont pas ou peu fléchées à l'entrée de Grigny. Ils demandent de revoir la signalétique de manière à ce que leur association soit plus facilement localisée.	Il est demandé aux associations concernées par le manque de fléchage d'adresser une demande écrite en mairie afin qu'elle soit étudiée. Cependant, il n'est pas envisageable pour la commune de reprendre la signalétique de toutes les associations et ceci depuis l'entrée de la commune.
715	02/02/10	Verticale	Pour des raisons de commodités, l'association demande d'utiliser les locaux de l'école de musique qui va être transférée au manoir. Qu'elle est le devenir du bâtiment ?	Les locaux de l'école de musique nécessitent des travaux de rénovation non prévus à ce jour. Aussi, il est précisé que tous les bâtiments publics devront être mis aux normes PMR (personnes à mobilité réduite).
716	02/02/10	Amicale Laïque	Le local actuel étant exigu et non accessible aux handicapés, l'association sollicite une extension ou bien la possibilité d'utiliser les locaux du centre social dès qu'ils seront disponibles (projet de l'ancienne Poste). Qu'elle est le devenir du bâtiment ?	Les locaux du centre social ne seront pas disponibles avant 3 ans étant donné que les travaux de démolition de l'ancienne Poste démarrent entre juin et septembre 2010. Cependant, l'association doit adresser une demande écrite au Maire. Si elle souhaite une extension, il faudrait inscrire cette opération au BP 2011.
717	02/02/10	Amicale Laïque	L'association signale l'absence d'un morceau de pierre reconstituée, située sur la façade du bâtiment. Elle propose éventuellement l'intervention de la « Citée des artistes » de l'avenue Berthelot. Cette proposition est-elle envisageable via la commune ?	Le service culturel est en charge de ce dossier.